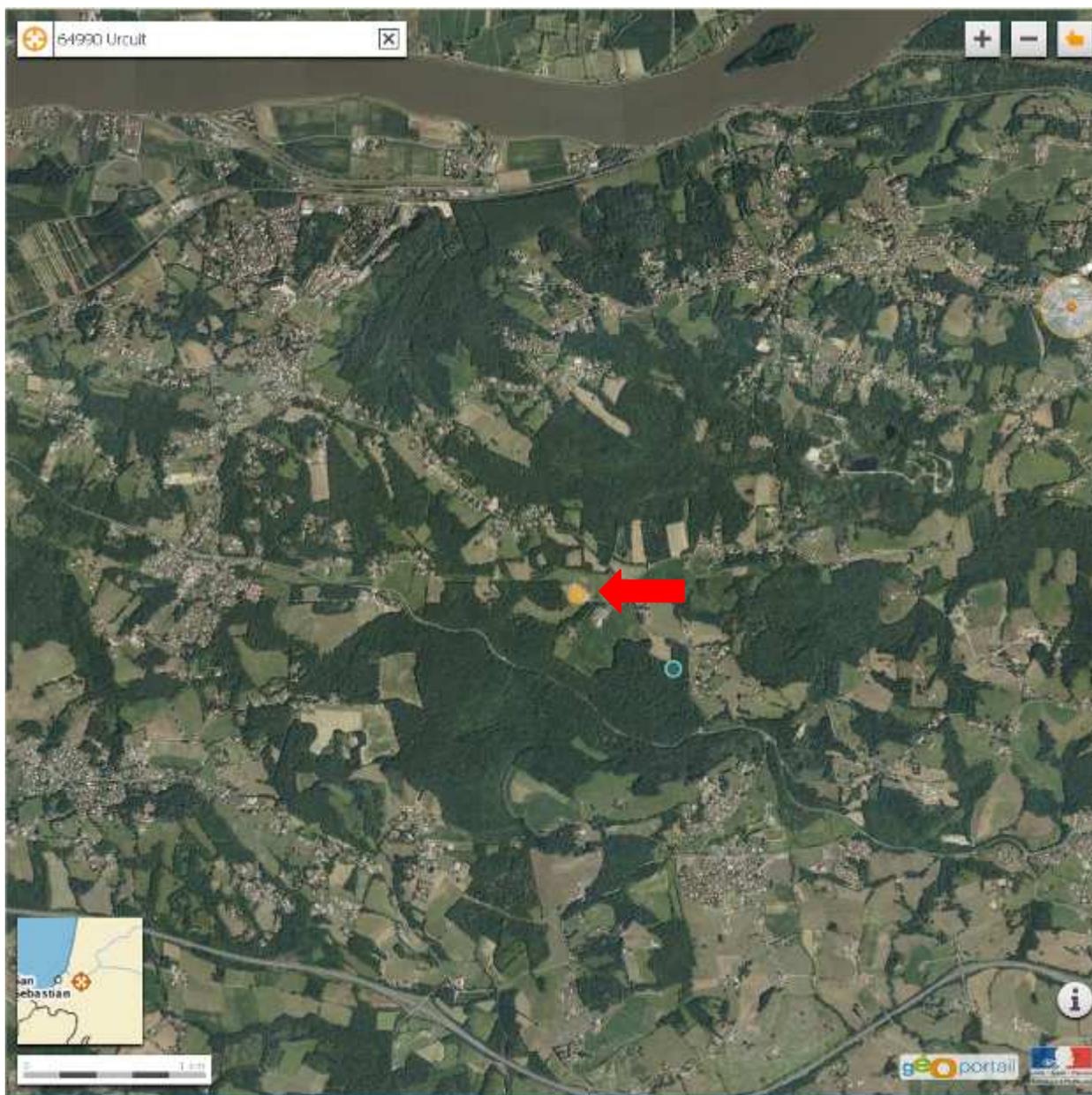


*Collectif des
Associations de
Défense de l'
Environnement
Pays Basque
Sud des Landes.
(43 associations)*

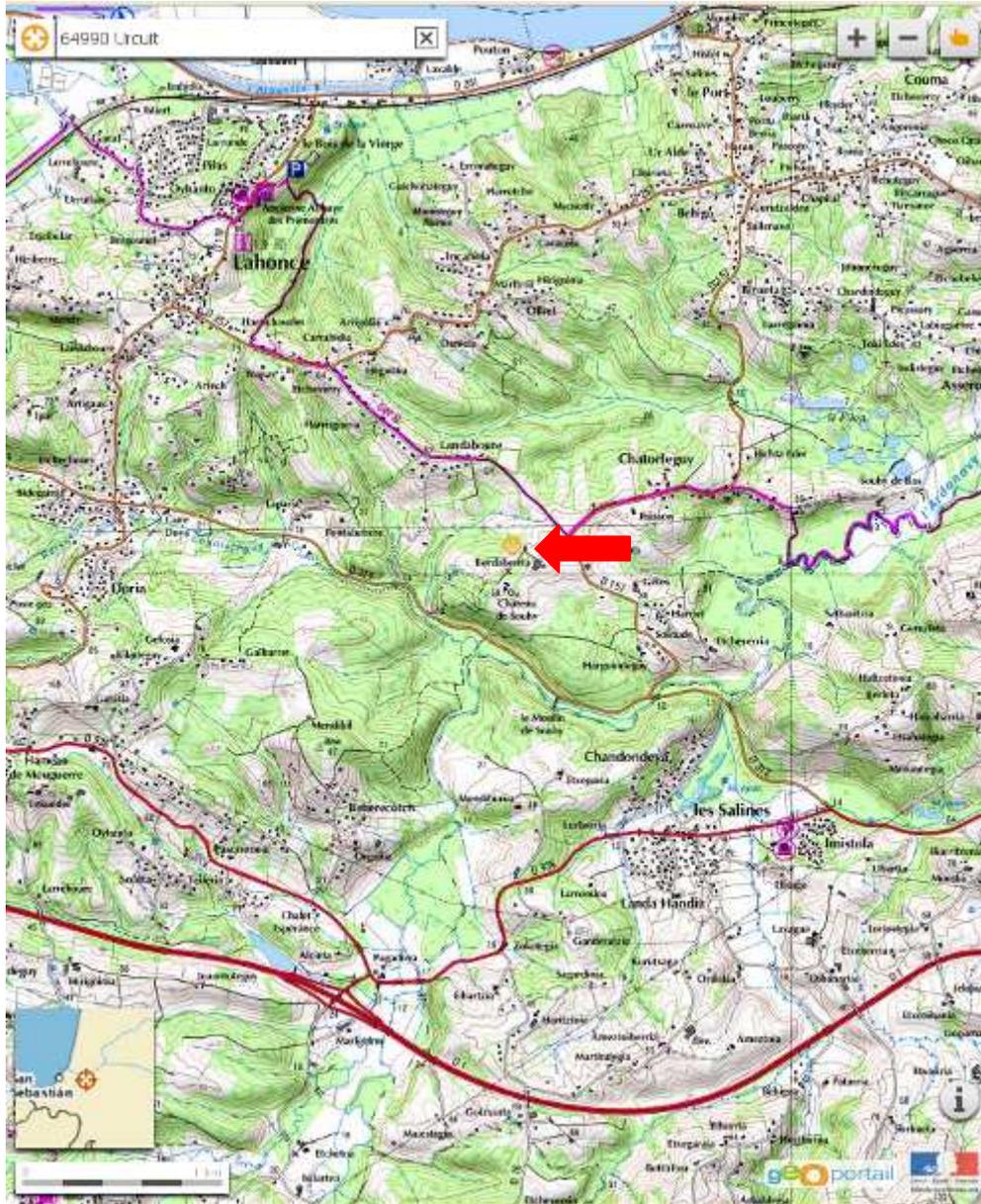


DOSSIER URCUIT Souhy Avril 2016.

URCUIT Souhy : Situation générale.



Sur cette parcelle de 19 120 m² située derrière le château de Souhy à Urcuit, la société Irachabal a déposé pendant des années des déchets du bâtiments aujourd'hui recouverts de terre mais qui affleurent comme le montrent les photos. Non seulement la zone est classée A (Agricole) mais on y a coupé sans autorisation un espace boisé classé.



Eléments cadastraux :



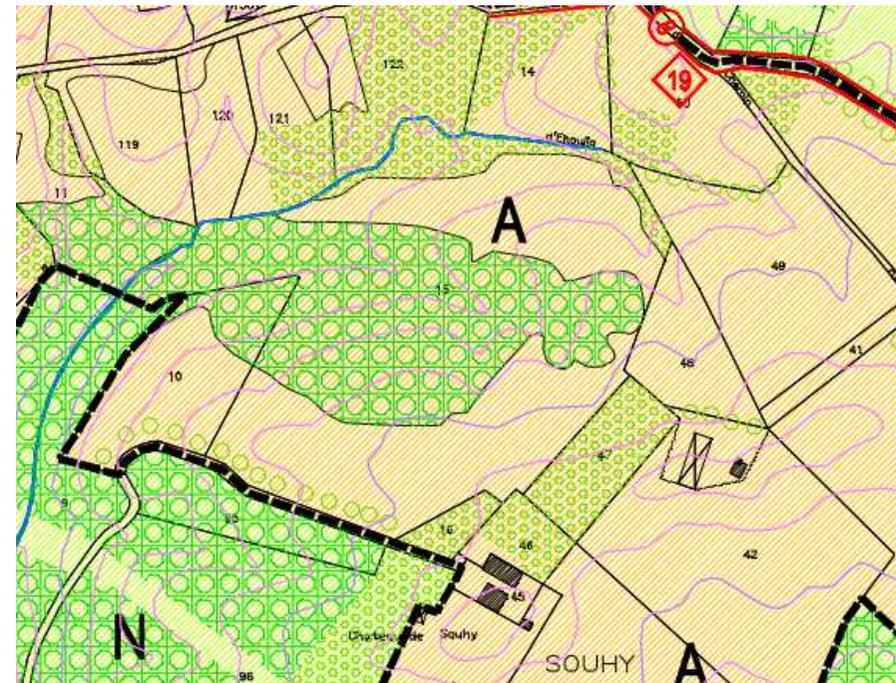
LEGENDE

-  Zonage du PLU
-  Espace Boisé Classé à conserver ou à créer (art. L123-1-7° du Code de l'Urbanisme)
-  Espace libre protégé à conserver ou à créer (art. L123-1-7° du Code de l'Urbanisme)
-  Plantation remarquable (art. L123-1-7° du Code de l'Urbanisme)
-  Emplacement réservé
-  Emplacement réservé (ERL) en vue de la réalisation de programme de logements (art. L123-2-b)
-  Courbes de niveau (Pas de 5m)

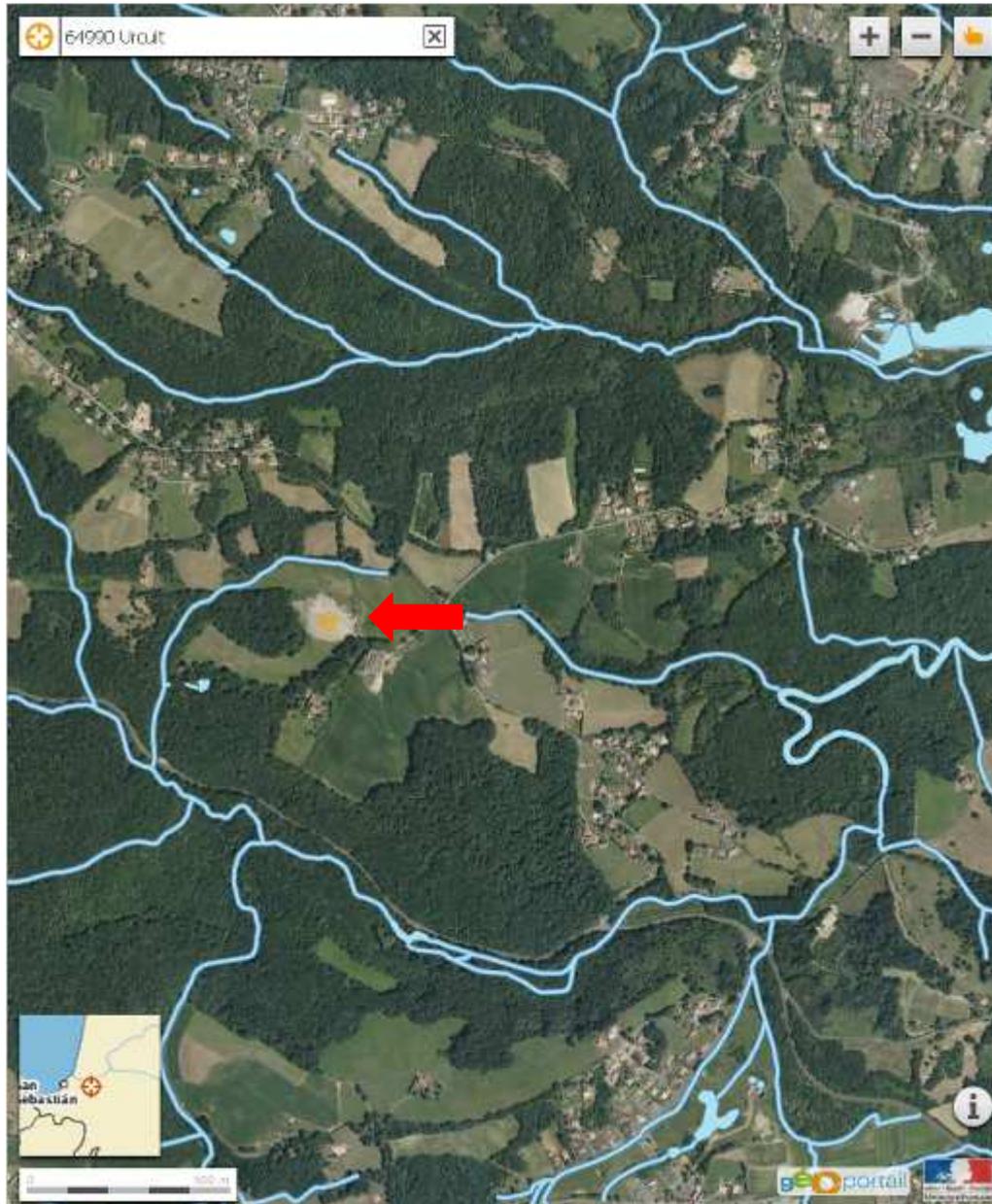
La légende ne peut être agrandie davantage : voir ci-dessous

Espace boisé classé à conserver ou à créer (art. 123-1-7°) du code de l'urbanisme

Espace libre protégé à conserver ou à créer (art.123-1-7°) du



Hydrographie :



Eléments administratifs :

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



MAIRIE D'URCUIT

- 64990 -

Tél. 05 59 31 68 31
Fax. 05 59 31 68 39

Urcuit, le 2 Juin 2016

C.A.D.E.
M. Victor PACHON
124 Chemin de Galharet
64990 MOUGUERRE

N/Ref : BB/MB/143

Objet : Votre courrier du 27 avril 2016

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 27 avril dernier, dénonçant le déversement de déchets sur deux sites distincts à URCUIT.

En ce qui concerne le lotissement Bixta Eder, au quartier Asserol, je vous informe qu'une procédure judiciaire est actuellement en cours. En effet, si une opération de remblaiement a bien été autorisée par Déclaration Préalable n° 064 540 1080001, les conditions de sa mise en oeuvre n'ont pas été respectées par le demandeur. Dans ce cadre, j'ai fait constater la situation par un huissier de justice en début d'année, et le pétitionnaire a été mis en demeure de régulariser la situation. Face à son silence, j'ai transmis le dossier au Procureur de la République.

En ce qui concerne la parcelle située derrière la ferme Bordaberri sur la route de Chatorteguy, je vous informe qu'aucune demande de remblaiement n'a été récemment déposée en Mairie. Dans ce cadre, je me rapproche du propriétaire concerné afin d'obtenir de plus amples informations.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Barthélémy BÉGANAY



En ce qui concerne la parcelle située derrière la ferme Bordaberri sur la route de Chatorteguy, je vous informe qu'aucune demande de remblaiement n'a été récemment déposée en Mairie. Dans ce cadre, je me rapproche du propriétaire concerné afin d'obtenir de plus amples informations.

Infractions :

